

Rechercher par mots clés
(séparés par des virgules)

Recherche

« Le foyer de Saconnex accueille son quartier
Conférence-débat sur la réinsertion professionnelle des personnes désavantagées donnée G. Bonoli »

12 octobre 2010

« La colocation pour contrer la crise du logement »

Vision 2013 sur le terrain

La crise du logement à Genève est particulièrement amère pour les faibles revenus. Les usagers de l'Hospice général en font souvent les frais. Une solution pourrait être de partager un appartement avec un autre locataire. L'idée mérite d'être explorée, s'est-on dit au Centre d'action sociale (CAS) des Pâquis. Le 15 septembre, Ema Bocquet, assistante sociale, a organisé une soirée sur ce thème avec l'association Espace Solidaire Pâquis et le Temple des Pâquis. Une cinquantaine de personnes y ont participé, en majorité «demandeuses».



En 2007, Ema Bocquet avait assisté à une rencontre similaire, organisée par la Maison de quartier de Plainpalais. Elle en a proposé l'idée à Alain Varidel, responsable d'unité du CAS des Pâquis qui en a assuré la coordination. Au CAS des Pâquis se sont associés Françoise Bourquin, diacre de l'Eglise protestante et membre de l'association Espace solidaire Pâquis, Sylvain Thévoz, conseiller en action communautaire de la Ville de Genève, Suzanne Zufferey de la Fédération pour l'animation socioculturelle et plusieurs bénévoles.

La première idée était de réunir les habitants du quartier et les usagers du CAS, mais dès que l'information a circulé, plusieurs appels sont venus de divers horizons, des étudiants, des particuliers qui ne trouvent pas de logement; ils ont vu la rencontre des Pâquis comme un espoir. Finalement, «notre soirée était ouverte à tous les habitants de Genève. Nous avons voulu favoriser le contact entre les personnes qui cherchent en vain à se loger à des prix qui leur soient accessibles, et d'autres qui aimeraient partager leur appartement, parce qu'il est

trop grand, qu'elles y vivent seules, ou qu'elles n'arrivent plus à en assurer le loyer. Se voir, se parler, faire connaissance est plus incitatif qu'une petite annonce pour s'engager dans une colocation.»



Les quelque cinquante participants – pour la plupart des bénéficiaires de l'aide sociale – annonçaient la raison de leur présence aux organisateurs: avaient-ils une chambre à louer, en cherchaient-ils une? Le besoin de se loger s'est révélé plus important que celui de partager son appartement: trente-huit personnes espéraient trouver un logeur, aucun contrat n'a été signé. «Je m'y attendais, reconnaît Ema Bocquet. J'ai noté qu'il y a de l'inquiétude, on craint que le loyer ne soit pas payé, on a peur d'une agression... Quant aux éventuels sous-locataires, ils s'angoissent à l'idée de se retrouver face à une porte fermée...»

Alain Varidel, responsable d'unité au CAS des Pâquis, note que «la déception pouvait se lire sur le visage de nos bénéficiaires, car ils nourrissaient une grande attente.» De fait, explique Ema Bocquet, «nous avons des difficultés à loger nos clients, certains doivent vivre dans des chambres d'hôtel; cela coûte cher et n'est pas confortable. Nous avons beaucoup de peine à trouver des solutions.» Or, ajoute le responsable d'unité, «le constat que nous pouvons faire est qu'il y a de l'appréhension et que si les gens n'ont pas pris le temps de bien se connaître, une simple soirée ne suffit pas pour établir la confiance et s'engager dans un contrat de sous-location.»

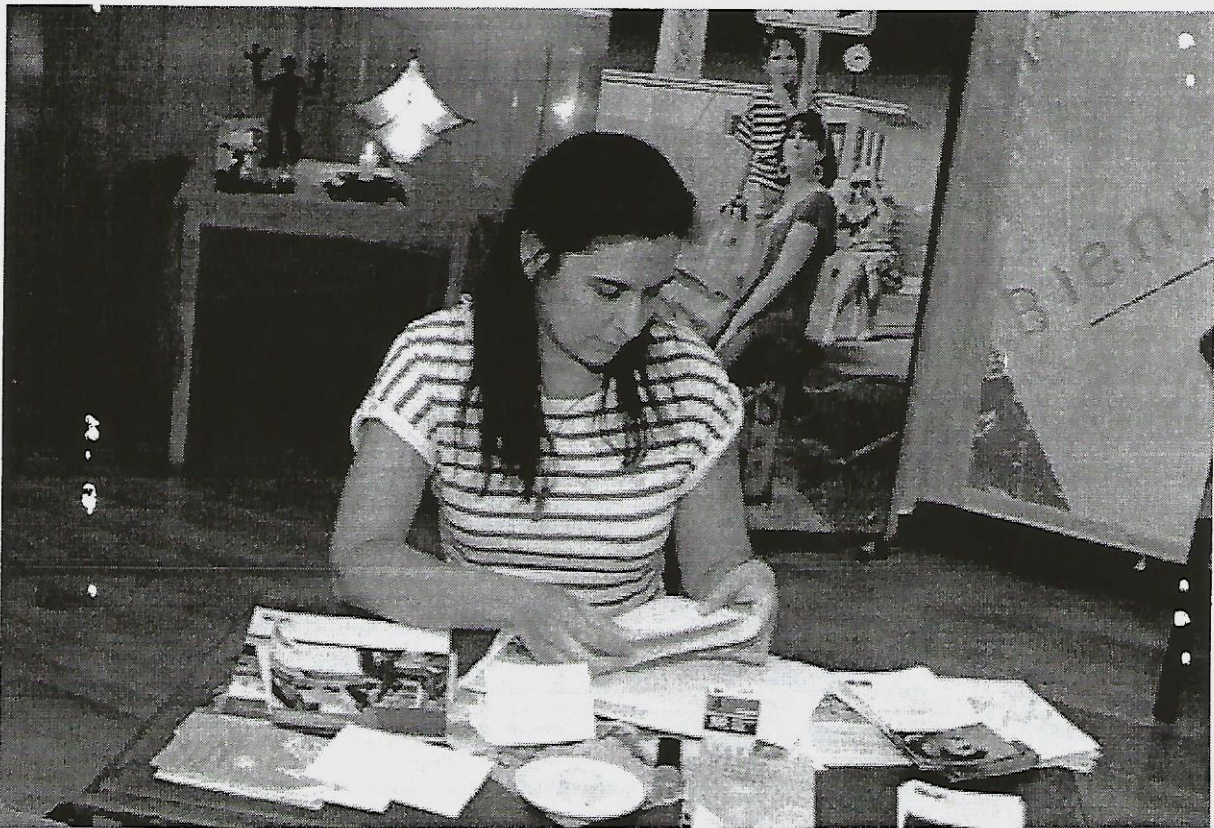
En revanche, plusieurs questions ont été posées à l'avocat présent pour expliquer les côtés juridiques de la colocation. On a parlé de sous-location au noir, de relation avec la régie, de la façon de remplir sa déclaration d'impôt... «Nous tenions à mettre en lumière les aspects légaux de ce type de contrats, précise l'assistante sociale, mais il est clair que l'Hospice général ne prend pas d'engagement dans ce sens, même si notre CAS se trouve parmi les responsables de la rencontre.»



Alors, déçus les organisateurs?

Surtout pas. La soirée s'est bien déroulée, elle a suscité de belles rencontres. Elle a aussi démontré qu'il est possible de mettre une manifestation sur pied en collaboration avec d'autres organismes. Tous ont d'ailleurs prévu de se réunir le 8 octobre prochain pour tirer un bilan de l'expérience. «Il s'agit de voir quelle suite lui donner et, si elle devait continuer, sous quelle forme et avec quels partenaires», précise Alain Varidel.

Ce type de démarche est salué par l'Hospice général, d'autant qu'il réalise en ce moment un travail de fond – à l'enseigne de Vision 2013 – afin d'identifier et d'analyser au plus près les besoins de ses usagers. Dans ce sens, il encourage ses CAS et ses foyers pour requérants d'asile à prendre des initiatives en rapport direct avec la réalité du terrain. La soirée organisée par le CAS des Pâquis va dans ce sens; le logement est perçu comme un souci fondamental par les bénéficiaires de l'aide sociale dont la plupart estiment que la qualité des pièces dans lesquelles ils vivent ne justifie pas le prix auquel elles leur sont louées.



Claire Faye, assistante sociale du CAS des Pâquis



Catherine Burger (Unité action communautaire de la Ville de Genève) et Françoise Bourquin, Diacre au Temple des Pâquis

